

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION JEUNES

Réunion du mardi 14 décembre 2021

Présidence : M. Jean-Michel Rech

Présents : MM. Henri Blanc – Stéphane Cerutti – Pierre Espinosa – Franck Gidaro – Patrick Ruiz

Excusés : MM. Mebarek Guerroumi – Michel Pesquet – Michel Prudhomme Latour

Absents : MM. Mehdi Lesnes – Yves Plouhinec – Damien Suc

Le procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

ERRATUM

L'Officiel 34 N° 14 du 19 novembre 2021

Rubrique Feuilles de match informatisées – tablette non utilisée

MONTBL BESSAN STTHIB 2

51963.1 – U15 Avenir (F) du 13 novembre 2021

Amende : 1^{ère} infraction : 1 €

(Aucune opération FMI – absent à la formation du 19 octobre 2021)

Au vu des explications complémentaires fournies par mail le 24 novembre 2021, la Commission **ANNULE L'AMENDE.**

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

COUPE DE L'HÉRAULT U17

CORNEILHAN LIGNAN 1 ou M. ST MARTIN AS 1/JACOU CLAPIERS FA 1

Du 8 janvier 2022

Est reportée à une date ultérieure

(Instance en cours sur le tour précédent)

U15 AVENIR

⚽ Poule A

LUNEL VIEL-COURCHAMP 1/MAUGUIO CARNON US 2

Du 11 décembre 2021

Est reportée au 15 décembre 2021

(Cas covid – accord des clubs)

INFORMATION AUX CLUBS

VIASSOIS FCO 1/S. POINTE COURTE 1

54815.1 – Coupe de l'Hérault U17 du 4 décembre 2021

La Commission a transmis le dossier à la Commission Règlements & Contentieux pour ce qui la concerne.

En raison d'instances en cours et du calcul du bonus-malus, les poules de la deuxième phase des championnats U19, U17 Ambition et U15 Ambition seront déterminées en janvier 2022.

Les poules des championnats Avenir de la deuxième phase seront établies le lundi 21 décembre 2021.

Pour rappel, la deuxième journée Futsal en extérieur U15 et U17 est programmée au 15 janvier 2022. Les plateaux seront diffusés sur le site internet du District de l'Hérault de Football la semaine prochaine.

FORFAIT

VIA DOMITIA USCNM 1

51292.1 - U19 Brassage (A) du 11 décembre 2021

À MARSEILLAN CS 1

Courriel du 8 décembre 2021

Amende : 14 € (forfait notifié moins de dix jours avant la rencontre)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

FEUILLE DE MATCH ADRESSÉE HORS DÉLAIS

Vu la feuille de match,

La Commission applique au club ci-après une amende pour feuille de match adressée hors délais :

VIASSOIS FCO 1

54815.1 - Coupe de l'Hérault U17 du 4 décembre 2021

Amende : 2^{ème} HD* : 50 € (1^{er} HD* JO N° 17 - PV Animation)

(Cachet de la Poste du 8 décembre 2021)

HD* : hors-délai

Conformément aux dispositions de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES – RAPPEL

VIASSOIS FCO 1

51635.1 - U17 Ambition (E) du 11 décembre 2021

GIGNAC AS 1

52143.1 - U15 Ambition (D) du 11 décembre 2021

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa **réunion du 20 décembre 2021**, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le lundi 20 décembre 2021 à 15h30.

Le Président,
Jean-Michel Rech

Le Secrétaire,
Pierre Espinosa